



Le paillis de lin ou de chanvre

D'une durée de vie d'un an environ, il coûte toutefois 3,5 € HT/m² et peut former une croûte peu perméable.



les organiques

Les écorces et autres cosses : pin, peuplier...

Déposées en couche de 8 à 10 cm d'épaisseur environ (sauf en sol argileux où l'épaisseur doit être moindre), elles sont particulièrement utilisées pour les massifs d'arbustes et de vivaces. Leur durée de vie est de plusieurs années. Elles sont efficaces pour empêcher la repousse des plantes sauvages et sont peu sensibles au vent. Toutefois elles sont relativement onéreuses (entre 5 et 11 €/m²). Elles se dégradent lentement et apportent donc peu d'apports de matière organique au sol.



Attention : les écorces de pin se dégradent lentement et vieillissent mal. Ainsi, après un an ou deux, les chats en font parfois leur lit.

les minéraux : pouzzolane, l'ardoise concassée, les galets

Les minéraux sont intéressants en centre-ville car ils sont à la fois esthétiques, couvrants et relativement perméables. Utilisés en couche de 5 à 8 cm d'épaisseur pour les massifs et les jardinières, ils sont peu coûteux (3 € HT/m²) et durent plusieurs années. Toutefois, ils sont issus d'extraction, ne sont pas renouvelables et n'apportent rien au sol hormis une modification de structure.



les toiles ou feutres : tissés synthétiques ou végétaux

Utilisés pour les talus, massifs ou dans les haies, ces toiles ou feutres sont fixés au sol grâce à des agrafes en U. Même si leur coût paraît attractif (< 4 €/m²), il faut être conscient qu'ils ont une durée de vie assez courte (2 ans en moyenne) et doivent donc être souvent changés. De plus, ils sont inesthétiques surtout en phase de dégradation. Privilégiez l'utilisation des feutres végétaux (jute, chanvre, lin, coco, coton). Ils sont biodégradables, contrairement aux toiles tissées synthétiques qui se délitent et se dispersent.



INFORMATIONS - CONTACT

Pour plus d'informations : téléchargez la fiche pratique « jardins responsables pour protéger notre santé, l'eau et l'environnement » et le guide de recommandations « entretenir les dépendances vertes communales : recommandations pour entrer dans des démarches zéro pesticides et taille douce des végétaux » sur www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr.

Luce Rameil
SMPNR : 05 61 02 71 69
l.rameil@parc-pyrenees-ariegeoises.fr
www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Conception : KannStudio - Photos : PNR - Zookeeper (logo produit local)



Que dit la Charte ?

L'intégralité de cet article est téléchargeable sur : www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Article 4.1.2 Stimuler l'adaptation des comportements

L'objectif vise à :

- sensibiliser à la préservation de l'environnement et des ressources (air, eau, énergie, fertilité des sols, production de gaz à effet de serre...), à la préservation de la biodiversité, à la gestion durable des forêts, à l'économie d'eau, aux risques naturels, à la prévention/tri des déchets en appui avec les collectivités compétentes... ;
- inciter les acteurs du Parc à l'adoption de pratiques éco-citoyennes et éco-responsables.

Article 8.6 Maîtriser les flux de déchets et réduire leur impact

Les objectifs visent prioritairement à favoriser la diminution des déchets à la source, tout en :

- aidant à résorber les dépôts sauvages et limiter les nouveaux apports ;
- mettant en place des opérations filières et des démarches novatrices pour la récupération et le traitement de certains types de déchets, notamment pour les déchets verts.

Pailler au jardin

Kézako ?

Le paillage consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques, minéraux, cartonnés ou textiles pour le nourrir et/ou le protéger.

Comment faire pour réussir son paillage :

- 1 préparez le sol en le désherbant parfaitement au préalable
- 2 paillez, de préférence sur terre humide, avec une épaisseur de 2 à 10 cm



Eviter le désherbage chimique

Le paillage empêche la lumière d'atteindre la surface du sol limitant ainsi le développement des plantes adventices (mauvaises herbes).

Créer un lieu propice aux insectes utiles

Les matériaux utilisés servent de refuge pour les insectes utiles (coléoptères, araignées) pendant l'hiver.

Améliorer la structure du sol

En utilisant un paillage organique (épluchures, fanes, mauvaises herbes) qui finira par se décomposer en humus, le complexe argilo-humique du sol sera enrichi et la fertilité augmentée.

7 bonnes raisons de pailler

Favoriser la vie microbienne du sol

La surface du sol est sujette à des changements réguliers de température, d'humidité et de concentration en composés organiques. La constance de ces facteurs favorise un meilleur développement des micro-organismes. Or, ce sont eux qui, par leur travail de digestion, rendent disponibles les éléments nutritifs (des engrais et amendements) : c'est la minéralisation.

Limiter les arrosages

Sur un sol nu, l'évaporation et la transpiration de la plante sont accrues en été. Le paillage permet d'absorber l'eau et de maintenir l'humidité de votre sol. Ainsi vous limitez les arrosages.

Conservier les fruits et les légumes propres

Le paillage permet de ne pas laisser les plantations en contact direct avec le sol.

Protéger le sol des aléas climatiques

Pailler évite le phénomène de battance (tassement de la terre sous l'action de la pluie) des sols argileux ainsi que la formation d'une croûte imperméable en surface qui empêche l'eau des pluies et des arrosages de s'infiltrer.



Quels matériaux utiliser en paillage ? Achetés ou recyclés, à vous de choisir !

De nombreux matériaux organiques ou minéraux peuvent servir de paillis. Vous pourrez les trouver dans les jardinerie, coopératives, chez les paysagistes ou les fabriquer vous-même...

Le « B.R.F. » une autre façon de pailler

Des branches broyées pour fertiliser le sol



Qu'est-ce que c'est ?

Mise au point dans les années 70 au Canada, la technique du Bois Raméal Fragmenté (BRF) consiste à broyer, en hiver, les parties de l'arbre les plus riches en éléments minéraux (rameaux et petites branches) et à utiliser ce broyat pour pailler le jardin.

Pourquoi l'utiliser ?

Particulièrement efficace pour la production (potager, fruitiers), il active la vie biologique du sol, conserve l'humidité et la structure du sol tout en protégeant les plantes cultivées contre la concurrence des herbacées. Totalement biodégradable, issu d'une filière locale, vous pouvez même le produire et l'utiliser chez vous.

Et les maladies ?

Pas de transmission de maladies car les champignons et bactéries qui dégradent les branchages ne sont pas les mêmes que ceux qui attaquent et transmettent des maladies aux plantes !

Comment est-il produit ?

Issu de l'entretien des bords de routes, des haies et de la taille des arbres, le BRF peut être valorisé sur place. Le paillage avec du BRF doit être fait quelques jours après le broyage afin de conserver toutes ses propriétés et au minimum trois mois avant la culture. En effet, le développement des champignons du sol pompe l'azote, qui est donc momentanément indisponible pour la culture. Pour compenser cette «faim d'azote», on peut aussi apporter ponctuellement un engrais azoté. Privilégiez les branchages issus de plusieurs feuillus ou bien un mélange feuillus / résineux.

Comment s'en procurer ?

Son coût de production est raisonnable car il existe plusieurs solutions pour s'approvisionner :

- employer une entreprise d'entretien d'espaces verts détenant un broyeur (Pyren'élageage à Vernajoul et Arbal à Larbont...);
- faire broyer ses branches en déchetterie;
- acheter ou louer un broyeur (attention à ses capacités : diamètre des branches, autonomie...);
- auprès de la Communauté de Communes du Séronais (à 15 €/m³)



en résumé

- 1 Valoriser un déchet de façon simple
- 2 Limiter l'arrosage et le désherbage
- 3 Améliorer la fertilité des sols en stimulant l'activité de la faune et de la flore du sol

Les recyclés et paillis végétaux



Les recyclés

Les tontes de gazon

Séchées un jour ou deux au soleil avant d'être réutilisées, pour les massifs d'arbustes, pieds d'arbres ou de haies, jardinières, potager; elles doivent être déposées en couches de 5 à 8 cm d'épaisseur. Gratuites et biodégradables en quelques semaines, elles permettent de réduire vos déchets verts. Attention toutefois à ne pas déposer une couche trop épaisse qui pourrait développer une sous-couche humide, terreau favorable à l'apparition de maladies et à l'arrivée de limaces.



Les feuilles mortes

Epanchées en couche de 8 à 10 cm d'épaisseur, elles sont utilisées principalement pour les massifs d'arbustes, pieds d'arbres ou de haies, et le potager. Gratuites et biodégradables en 6 à 12 mois selon l'épaisseur, elles se décomposent en humus et permettent de réduire votre volume de déchets verts. Seul un gros coup de vent dans les jours après la mise en place pourrait représenter un inconvénient.



Les paillis végétaux

Utilisés pour les massifs de vivaces, d'arbustes et au potager en couche de 2 cm en sol argileux et de 8 à 10 cm pour les autres types de sols, les paillis végétaux sont faciles à mettre en œuvre et se révèlent être très efficaces contre les plantes sauvages. De plus, ils sont riches en éléments nutritifs pour le sol et gênent les déplacements des limaces.

Les bois déchetés

Ce sont des broyats. Les plaquettes ainsi produites font 2 à 3 cm de long et 1 à 2 cm de large. Elles coûtent 25 à 50 €/HT/m³, résistent bien au vent et sont commercialisées dans le PNR sur les plateformes de séchage et de stockage de plaquettes forestières (SCIC Ariège Energie Bois Forêt à La Bastide de Sérou et Camarade et Energie Bois sud à Montjoie en Couserans). Elles ne se décomposent qu'au bout de trois à cinq ans.

